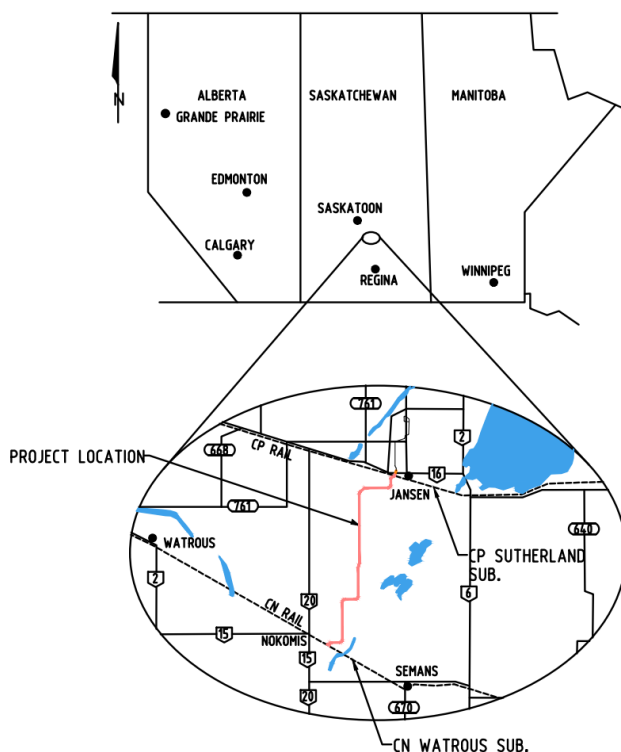




Le 27 juillet 2023, l'Office des transports du Canada a autorisé le CN à entreprendre la construction de l'**embranchement Jansen du CN** pour relier la mine de potasse Jansen de BHP à la ligne principale du CN. Situé à environ 140 km à l'est de Saskatoon, cet embranchement de 47 km permettra au CN de transporter la potasse de la mine à un port de la côte ouest de la Colombie-Britannique pour faciliter l'exportation internationale une fois la production commencée.

L'embranchement traverse plusieurs services publics, propriétés privées, champs, routes existantes et petits cours d'eau. Ce projet stimulera une importante valeur économique pour les collectivités avoisinantes. Pour en savoir plus, aller sur le site Web du projet : cnjansenrailsur.ca (en anglais seulement).

Dans l'image ci-dessous, la ligne de couleur indique l'itinéraire de l'embranchement :



Le CN et BHP ont élaboré le tracé après un vaste processus de consultations et de démarches auprès des administrations locales et des résidents. Une fois le tracé final établi, les entreprises se sont associées pour recueillir des commentaires supplémentaires et organiser des séances d'information, y compris des réunions informelles au printemps 2022. À la suite de ces séances et d'une période de consultation publique, le 23 juin 2022, le CN a présenté une demande à l'Office des transports du Canada, conformément à l'article 98 de la *Loi sur les transports au Canada*, en vue d'obtenir l'autorisation de construire l'embranchement ferroviaire.

Au cours des mois qui ont suivi, l'Office des transports du Canada a demandé des renseignements supplémentaires, d'autres consultations auprès des intervenants et une deuxième période de consultation publique dans le cadre de son examen de la demande.



Le CN est maintenant heureux d'annoncer que l'Office des transports du Canada (OTC) a approuvé le projet le 27 juillet 2023 (détermination n° R-2023-156).

Avant cette date, le projet avait permis de réaliser certaines activités de construction qui ne requéraient pas l'approbation du gouvernement fédéral, notamment l'arpentage et le décapage de la terre végétale pour les emprunts sur la propriété de BHP qui seraient nécessaires au projet. Les entrepreneurs ont également commandé des articles dont l'assemblage prend plus de temps, comme les granulats, le matériel de voie et les ponceaux à dalot. Maintenant que l'Office des transports du Canada a approuvé la demande du CN visant à construire la nouvelle ligne de chemin de fer, nous sommes prêts à passer à l'emprise de l'embranchement ferroviaire et à entreprendre le projet de construction.

Plusieurs parties participent à la réalisation de cette entreprise d'envergure :

- **CN** (propriétaire du chemin de fer)
- **Municipalités rurales de Mount Hope, Prairie Rose et Osborne**
- **Hatch-Bantrel** (ingénieurs responsables)
- **Colliers Project Leaders** (gestionnaire de l'ensemble du projet)
- **EllisDon Industrial** (entrepreneur civil)
- **Trek** (expert-conseil en géotechnique)
- **Caltech** (arpenteur)
- **WSP Golder** (expert-conseil en environnement)
- Les entrepreneurs ferroviaires n'ont pas encore été déterminés.

Chacune de ces parties a un rôle précis à jouer et collaborera pour réduire au minimum les répercussions sur les résidents le long de l'embranchement.

Les résidents de la région doivent savoir que plusieurs étapes de construction différentes auront lieu au cours des deux années du projet. Chaque étape comporte différents types de travaux, et chacune aura une incidence différente sur les collectivités de la région. Des mesures visant à protéger l'environnement, y compris les sources d'eau, et à atténuer la propagation de maladies des cultures comme la hernie seront prises tout au long de la construction de l'embranchement.



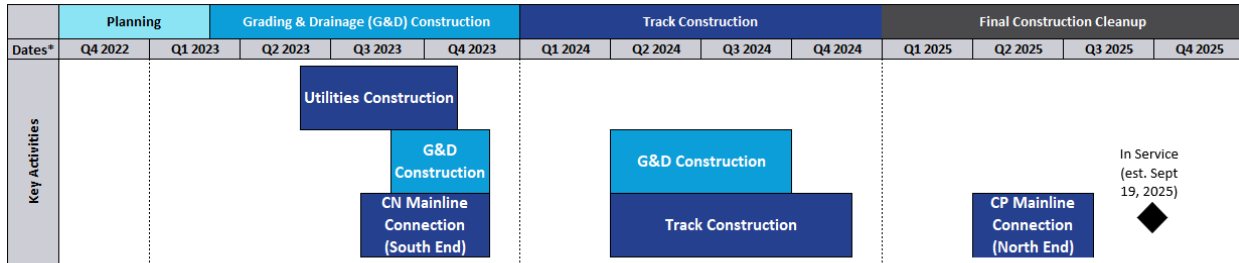
Voici quelques points saillants du projet :

- **Construction des services publics** : À cette étape, les entreprises de services publics déplaceront les services publics (comme les services d'électricité, de gaz et de télécommunications) et prépareront les traversées de services publics pour la construction de l'embranchement. De la machinerie lourde effectuera ces travaux de façon sporadique.
- **Nivellement et drainage** : Pour cette étape, notre entrepreneur préparera le terrain le long de l'itinéraire pour la construction de la voie. Il travaillera à plusieurs endroits en même temps pour que nous puissions terminer la préparation du terrain dans les plus brefs délais. Nous pourrions ainsi réduire au minimum les perturbations pour les résidents. Ceux-ci doivent savoir que des camions transporteront des matériaux depuis les fosses directement à l'endroit où les travaux sont effectués sur l'itinéraire. Notre entrepreneur apportera également de la machinerie pour améliorer le drainage et effectuer le nivellement. Ces travaux débuteront immédiatement et se poursuivront jusqu'à la fin de 2023 et en 2024. Les travaux ne sont actuellement pas prévus pendant l'hiver. Tout au long de la construction, notre entrepreneur prendra des mesures pour réduire au minimum la poussière des camions sur la route. Il surveillera et réparera activement les dommages causés aux routes par la circulation des camions et des machines. Les résidents doivent savoir que des compagnies d'arpentage seront actives dans la zone du projet tout au long de cette période.
- **Raccordement avec la voie principale du CN (extrémité sud)** : Au cours de cette étape, le CN installera un raccordement ferroviaire à sa ligne principale près de la route de canton 292 à Nokomis, en Saskatchewan. Les résidents doivent savoir que du matériel ferroviaire spécialisé travaillera à l'installation de la voie. Il se peut que le bruit soit plus présent à certains endroits et que les moteurs du matériel ferroviaire tournent au ralenti dans la région jusqu'à l'achèvement des travaux à la fin de 2023.
- **Construction de la voie** : Dès le début de la construction de la voie principale en 2024, un entrepreneur posera des traverses de chemin de fer et des coupons de rail tout au long des 47 km de l'embranchement. À cette étape, la plupart des travaux auront lieu à l'intérieur de l'emprise ferroviaire, bien que certaines machines circuleront sur les routes locales. Les résidents peuvent remarquer une augmentation temporaire du niveau de bruit et des moteurs de locomotives ou de matériel ferroviaire qui tournent au ralenti à certains endroits le long de l'itinéraire pendant le transport du matériel dans le secteur et l'assemblage de la voie.
- **Raccordement avec la voie principale du CP (extrémité nord)** : La dernière partie du projet se déroulera au début de 2025. La nouvelle voie sera posée au nord et au sud de la ligne principale actuelle du CP à Jansen (Saskatchewan), au nord du chemin de canton 325. Les résidents doivent savoir que les travaux de construction produiront du bruit et que des machines circuleront sur les routes locales. Ils peuvent également entendre tourner au ralenti les moteurs des locomotives transportant les matériaux dans le secteur et ceux du matériel de construction ferroviaire travaillant sur la jonction.





Les échéanciers estimatifs pour chaque étape de la construction du projet sont illustrés ci-dessous :



*Dates are approximate and subject to change

La nouvelle voie ferrée devrait être en service d’ici septembre 2025. À cette date, nous estimons que la construction de l’embranchement sera terminée et que la voie ferrée sera reliée au nord et au sud. Les trains utiliseront la voie, et tout le matériel de signalisation et d’avertissement de sécurité sera en place et en service.

Attentes des prochaines semaines :

- Des études topographiques et frontalières seront effectuées.
- Des relevés des oiseaux nicheurs seront effectués.
- Les activités de défrichage et de décapage de la terre végétale de l’emprise commenceront.

Le CN et tous les partenaires du projet entendent collaborer avec toutes les collectivités. Nous ferons le point régulièrement sur nos progrès tout au long du projet de construction et nous mettrons tout en œuvre pour réduire au minimum les perturbations causées par nos travaux.

Dans nos prochaines correspondances, nous communiquerons également un numéro de téléphone sans frais pour les résidents qui ont des questions ou des préoccupations pendant la période de construction.

Nous serons heureux de travailler avec vous au cours des prochains mois.

Scott Brown
 Directeur Affaires publiques du CN
 Saskatchewan